

PERPIGNAN
LA RAYONNANTE

DECISION N° 2022-1282

Marché à procédure adaptée - Ville de Perpignan /
Entreprise ASTEN concernant les travaux de reprise
de l'étanchéité du parking sis 1, rue Roc du Midi,
66000 PERPIGNAN

Direction Grands Projets Urbains

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjoints et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

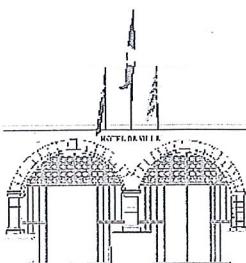
Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur DUSSAUBAT, Adjoint au Maire.

Suite aux dégradations dues à un incendie de plusieurs véhicules, il est nécessaire de réaliser des travaux ponctuels de réfection de l'étanchéité de la dalle du parking sis 1, rue Roc du Midi.

La consultation a été publiée le 18 juillet 2022 avec un lot unique : étanchéité. La date limite des offres a été fixée au 2 septembre 2022 à 12h00, dernier délai.

Au total deux offres ont été réceptionnées. Les offres étaient conformes administrativement et il a été procédé à l'examen et à l'analyse de ces offres selon le rapport d'analyse des offres présent en annexe.

Considérant qu'au terme de la consultation organisée selon la procédure adaptée, en application des articles L2123-1 et R2123-1 1^o du code de la commande publique, il convient de conclure un marché à procédure adaptée concernant les travaux de réfection de **l'étanchéité de la dalle du parking sis 1, rue Roc du Midi.**



Les critères de jugement des offres étaient :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Critère 1 : prix des prestations – mode de calcul : (offre/moyenne des offres) X coefficient : 60%
- Critère 2 : valeur technique des prestations – mode de calcul : (1-Note /10) X coefficient : 30 %
- Critère 3 : délai – mode de calcul : (délai proposé / délai maximum) X coefficient : 10%

DECIDE

ARTICLE 1 :

De retenir après analyse, l'offre économiquement avantageuse vis à vis de l'estimation du service et parfaitement conforme au Cahier des Clauses Techniques Particulières :

- Pour le lot unique => la société ASTEN pour un montant de 49 500 € HT soit 59 400 € TTC et un délai d'exécution de 5 jours calendaire.

ARTICLE 2 :

Monsieur le Directeur Général des Services,
Monsieur le Directeur Général adjoint des Services,
Monsieur le Receveur Municipal,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal

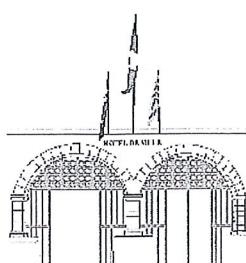
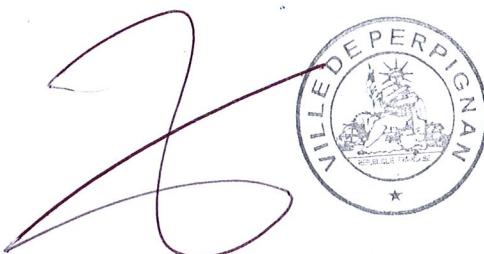
Fait à Perpignan, le 28 DEC. 2022

ID Télétransmission : 066-216601369-20221228-J63813-AU-J-J

Accusé reçu le : 28 DEC. 2022

Affiché le : 28 DEC. 2022

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint



Dalles du Moulin à Vent: Travaux de reprise ponctuelle de l'étanchéité parking 1, rue ROC DU MIDI

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES



PERPIGNAN, LE 28 DEC. 2022

DIRECTION
Service
N° de consultation MARCO:

TYPE DE PROCEDURE
Marché de:
Travaux

Date de publication:
Date limite de réception des offres:

Nombre de lots et intitulés des lots:

Nombre de plis reçus

Date ouverture des plis:

Candidatures non admises:

DGPU
DTNEE
2022-2

Marché à Procédure Adaptée

18/07/2022
02/09/2022

LOT UNIQUE

ETANCHEITE

lot Unique

2 plis

05/09/2022

néant



RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Opération		Dalles du Moulin à Vent: Travaux de reprise ponctuelle de l'étanchéité parking 1, rue ROC DU MIDI	
LOT UNIQUE		Estimation € HT	
	Prix	coefficient : 60%	calcul : (prix / moyenne des offres) × 0,6
Critères de sélection	Valeur technique	coefficient : 30%	calcul : (1-note/10) × 0,3
	Délais livraison	coefficient : 10%	calcul : (délai proposé/ délai maximum) × 0,1

1) Prix		Montant des Offres € HT		Note pondérée
CANDIDATS	A l'ouverture des plis (Acte d'engagement)	Après vérification	Après négociation	calcul : (prix / moyenne des offres) × 0,6
SAS ASTEN	49 500,00	49 500,00	49 500,00	0,583
SMAC	52 355,30	52 355,30	52 355,30	0,617
Moyenne des Offres	50 927,65	50 927,65	50 927,65	

2) Valeur technique (notes à attribuer et motiver onglet suivant)

CANDIDATS	CRITERES :	NOTE	NOTE	NOTE	NOTE pondérée
	Qualifications et références techniques				
	Moyens humains et matériels (30 points)	/30	/10		calcul : (1-note/10) × 0,3
SAS ASTEN		15,00	15,00	5,00	0,150
SMAC		15,00	15,00	5,00	0,150

3) Délices

CANDIDATS	Délai maximum (hors préparation):	21	jours calendaires	Note pondérée
	Délai proposé à l'ouverture	Délai après vérification	Délai après négociation ou interrogation du candidat	
SAS ASTEN	5	5	5	0,024
SMAC	21	21	21	0,100

Vérification des offres:

Aucune erreur n'a été constatée

Les candidats n'ont pas été interrogés par rapport à la vérification de leur montant

Offres suspectées d'être anormalement basses: Aucune offre n'est suspectée d'être anormalement basse

Offres irrégulières, inacceptables ou
inappropriées

Conclusion: Les deux offres sont prises en compte.

Déroulement de la négociation:

Aucune négociation n'a été demandée

Interrogation éventuelle des candidats sur les délais :

Aucune interrogation concernant les délais respectifs n'a été demandée

Classement des offres

Entreprises	Notes obtenues par critère				Classement	Note finale
	Prix	Classement	Valeur technique	Classement		
SAS ASTEN	0,583	1	0,150	1	0,024	0,607
SMAC	0,617	2	0,150	1	0,100	0,717

Proposition : Le service propose à la commission de retenir l'offre de l'entreprise SAS ASTEN Signature et Gestion classe pour un montant de 49 500,00 Euros HT soit 59 400,00 Euros TTC avec un délai de 5 jours (hors période de préparation de 14 jours), correspondant à l'offre la plus avantageuse économiquement selon les critères de jugement des offres.

Signature élu délégué pour le Maire.
L'Adjdt Délégué
Monsieur Rémi GENIS

Patrice LAFARGUE

ARGUMENTAIRE DE L'EVALUATION DE LA VALEUR TECHNIQUE

L'analyse a été réalisée au regard:
du cadre de mémoire
technique

Bâtière	Appréciation
0%	Critère non renseigné ou non conforme
25%	Critère très peu renseigné ou incomplet
50%	Critère renseigné mais très général
75%	Critère renseigné, adapté et conforme au cahier des charges
100%	Critère renseigné très détaillé, au-delà du cahier des charges.

LOT	Entreprises	CRITERES : Qualifications et références Techniques Moyens humains et matériels (30 points)	Note /30	Note
				commentaire
1	SAS ASTEN	Les qualifications et références techniques de la société sont conformes aux besoins spécifiques du chantier. La liste des chantiers précisément réalisés n'a pas été jointe. Les moyens humains sont renseignés au niveau de l'agence en charge des travaux mais pas de manière précise par rapport au chantier. Les moyens matériels sont conséquents et renseignés de façon globale au niveau de la société mais ne sont pas clairement identifiés concernant ce chantier. Il est à noter qu'ASTEN dispose de sa propre centrale de production d'asphalte. Critères renseignés mais de manière générale et non spécifiques au chantier	15	15,00
1	SMAC	Les qualifications et références techniques de la société sont conformes aux besoins spécifiques du chantier. Les références des chantiers similaires réalisés sont fournies. Les moyens humains sont renseignés de façon globale au niveau de la société mais non au niveau de l'opération. Les moyens matériels sont adaptés y compris concernant le transport de l'asphalte mais renseignés de façon générale et non spécifiques au chantier. Critères renseignés mais de manière générale et non spécifiques au chantier	-15	15,00